



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7070^e séance

Mardi 26 novembre 2013, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Liu Jieyi	(Chine)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Sahebzada Ahmed Khan
	République de Corée	M. Park Yong Min
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Tatham
	Rwanda	M. Gasana
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2013/680)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (S/2012/681)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2013/680)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2013/681)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Mozambique à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Fernando Delfim da Silva, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Guinée-Bissau.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil, à participer à la présente séance en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/680, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, et sur le document S/2013/681, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter les deux rapports du Secrétaire général (S/2013/680 et S/2013/681) sur la poursuite des efforts visant à rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, la progression du processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, en particulier s'agissant de l'organisation d'élections présidentielle et législatives crédibles, est demeurée lente. Les consultations interminables entre les parties prenantes nationales pour convenir d'un système d'inscription électorale et pour arrêter le budget et le calendrier des élections expliquent en grande partie le retard pris dans l'avancement des préparatifs des élections, notamment dans la mobilisation des ressources nécessaires pour financer les élections.

Le 31 octobre, le Gouvernement de transition a annoncé que les opérations d'inscription électronique sur les listes électorales auraient lieu en Guinée-Bissau et dans la diaspora du 1^{er} au 22 décembre. Il a par la suite annoncé que les opérations d'inscription sur les listes électorales auraient plutôt lieu du 1^{er} au 31 décembre. Le 15 novembre, le Président de transition, Manuel Serifo Nhamadjo, a par décret fixé la date des élections législatives au 16 mars 2014. Il a également indiqué que les coûts des élections seraient entièrement couverts par les contributions annoncées par les principaux partenaires internationaux du pays.

Même si des progrès ont été accomplis au cours de ces dernières semaines dans le contexte des préparatifs des élections, il reste encore beaucoup à faire. Pour appuyer ces efforts, le Premier Ministre de transition a mis sur pied un comité de coordination du processus électoral et de l'appui financier aux élections générales de 2013-2014, qu'il dirige lui-même et qui est chargé d'assurer la coordination entre les différents partenaires.

Le 5 novembre, une mission électorale du Timor-Leste, conduite par le Secrétaire d'État timorais à la décentralisation administrative, M. Tomás Cabral, est arrivé à Bissau. Cette délégation, composée de 20 conseillers de l'organisme de gestion des élections du Timor-Leste, passera quatre mois en Guinée-Bissau et prodiguera des conseils au Bureau gouvernemental d'appui technique aux élections. Le Gouvernement du

Timor-Leste a promis une contribution de 6 millions de dollars pour financer le processus d'inscription des électeurs et a fait don de 200 kits électoraux. Dans l'ensemble, les contributions annoncées par les partenaires internationaux vont bien au-delà du budget établi par le Gouvernement de transition.

Je voudrais à présent faire quelques observations sur d'autres faits importants survenus récemment dans le pays depuis la publication des deux rapports du Secrétaire général.

Sur le plan politique, la première session ordinaire de l'année parlementaire 2013-2014 s'est ouverte le 18 novembre et devrait se terminer le 18 décembre. Les parlementaires examineront, entre autres choses, un projet de loi d'amnistie en faveur des auteurs du coup d'État de 2012, le code de transparence de la gestion des finances publiques et le budget de l'État pour 2014. Les membres du Conseil se souviendront que le projet de loi d'amnistie proposé par le Gouvernement de transition, avec l'appui du Parti du renouveau social (PRS), avait été rejeté par l'Assemblée nationale le 10 septembre. À l'époque, le Secrétaire général du PRS avait annoncé que son parti comptait redéposer ce projet de loi, en faisant valoir que l'amnistie participait du « processus de normalisation » en cours.

Pour ce qui est du secteur judiciaire, depuis l'assassinat d'un citoyen nigérian à Bissau le 8 octobre et l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, 10 personnes ont été officiellement accusées de ce crime et sont détenues au centre de détention de la police judiciaire en attendant l'ouverture de leur procès. Le Procureur général a également ouvert une autre enquête à propos de l'attentat perpétré le 5 novembre contre le Ministre des transports et des communications du Gouvernement de transition, M. Orlando Viegas Mendes. Le Ministre se trouve toujours à l'étranger où il reçoit des soins médicaux pour les blessures qu'il a subies lorsqu'il a été violemment battu. Nous avons été informés que 11 personnes avaient été interrogées par la police judiciaire en rapport avec cette attaque.

Les retards dans les préparatifs des élections ont nui à l'exécution du mandat du BINUGBIS. La mission s'est surtout employée à relever les défis immédiats auxquels le pays est confronté sur le plan politique, en matière de sécurité et dans le domaine des droits de l'homme. Toutefois, la Mission a fait quelques progrès et a établi deux bureaux régionaux, dans la région du centre-nord à Bafatá et dans la région du sud à Buba. Des centaines de personnes, y compris les gouverneurs

de Bafatá et de Quinara, les administrateurs de secteurs, le personnel militaire et de sécurité, les chefs traditionnels et religieux, ont participé aux cérémonies d'inauguration de ces bureaux, le 9 novembre. Dans les déclarations que j'ai faites à cette occasion, j'ai souligné que les bureaux régionaux devraient permettre à l'ONU de se rapprocher du peuple et de mieux comprendre les problèmes auxquels les populations font face à l'intérieur du pays.

Pour terminer, je voudrais attirer l'attention sur deux points importants.

Premièrement, les progrès en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau demeurent extrêmement lents. En effet, et comme le soulignent les deux rapports, la situation des droits de l'homme dans le pays s'est encore détériorée, avec la multiplication des intimidations, des menaces et des entraves à la liberté d'expression et de réunion, ainsi que l'immixtion persistante des militaires dans les affaires de l'État.

Dans une lettre conjointe adressée au Président de transition en date du 19 septembre, le Représentant spécial de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en Guinée-Bissau et moi-même avons exprimé notre préoccupation au sujet des violations des droits de l'homme et de l'impunité qui persistent dans le pays. Nous avons également évoqué le climat de peur généralisée provoqué par le comportement répréhensible des forces de défense et de sécurité. Ce climat de peur persiste jusqu'à présent et ne contribue guère à la création d'un environnement propice à la tenue d'élections pacifiques et crédibles. Les autorités de transition doivent veiller à ce que les responsables de ces actes illégaux soient traduits en justice. L'ONU continuera d'apporter son appui en vue de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence nationale sur l'impunité, la justice et les droits de l'homme qui s'est tenue à Bissau en juillet. J'invite les autres partenaires internationaux à apporter également leur appui dans ce domaine.

Deuxièmement, la tenue d'élections présidentielle et législatives crédibles et pacifiques en Guinée-Bissau le 16 mars 2014, annoncée par le Président de transition, doit rester notre première priorité en vue du rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays. Je voudrais saluer les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau pour les contributions généreuses qu'ils ont annoncées à l'appui du processus électoral. Je les invite à verser ces contributions rapidement, dès que les modalités de gestion adéquates seront mises en

place. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, il revient désormais au Gouvernement de transition de prendre les mesures nécessaires pour organiser rapidement les élections.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Ramos-Horta de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à M. Patriota.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette séance et de m'avoir invité à m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Ramos-Horta, de son exposé, ainsi que de son leadership et de son discernement remarquables. Son évaluation de la situation et ses propositions méritent que nous nous y penchions attentivement.

En ce moment où la Guinée-Bissau entre dans ce que nous espérons être les dernières phases de sa transition vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel, la participation active du Conseil demeure d'une importance cruciale. En septembre, le Conseil a salué l'évolution positive de la situation, notamment la formation d'un Gouvernement de transition plus inclusif, et a appelé à la tenue d'élections présidentielle et législatives libres et crédibles dans les plus brefs délais et à un dialogue associant toutes les parties en vue d'effectuer des réformes indispensables.

Aujourd'hui, une nouvelle date a été fixée pour les élections; les donateurs, en particulier ceux de la région, ont annoncé des contributions importantes, et les préparatifs indispensables en vue de la tenue des élections, tels que l'inscription sur les listes électorales, doivent commencer bientôt. Toutefois, les récents incidents de violence et d'intimidation sont une source de vive préoccupation et nous rappellent que la situation en matière de sécurité demeure précaire et qu'il reste encore un long chemin à parcourir avant de parvenir à la stabilité.

La formation Guinée-Bissau de la Commission de la consolidation de la paix est prête à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires, en particulier le Conseil de sécurité et le Représentant spécial Ramos-Horta, non seulement pour contribuer à assurer l'appui nécessaire au processus électoral, mais surtout pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie globale pour la phase post-électorale. Compte tenu

de l'importance de planifier en avance à cet égard, je compte accepter l'invitation de M. Ramos-Horta à me rendre en Guinée-Bissau à la mi-janvier en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau, afin d'identifier les domaines dans lesquels celle-ci peut jouer un rôle déterminant.

Pour le bon déroulement des élections, il faut procéder aux préparatifs nécessaires, notamment l'inscription des électeurs, d'une manière crédible. Je me félicite et me réjouis de la générosité des pays qui ont fourni un appui technique et financier, qui pour l'essentiel provient de la région, ainsi que des contributions de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union européenne. Je suis convaincu que l'appui régional et sous-régional, ainsi que la coopération Sud-Sud, sont des éléments clés d'une stratégie de consolidation de la paix réussie en Guinée-Bissau. Je m'engage à donner la priorité à une étroite coopération avec les partenaires régionaux et sous-régionaux en vue de la reprise des activités de la Commission de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Nous savons tous que, si les élections sont la condition indispensable d'une stabilité durable, elles ne suffiront pas à fournir une réponse complète aux multiples difficultés auxquelles se heurte la Guinée-Bissau. Il convient de faire bien davantage pour assurer un climat post-électoral constructif. Il faudra veiller à préserver une participation large et sans exclusive aux accords politiques, au-delà des élections.

Les efforts de réforme et de modernisation des secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice – condition clef de la stabilité et de la consolidation du régime civil – doivent être résolument intensifiés. La Commission de consolidation de la paix peut jouer un rôle central pour mobiliser un appui international aux réformes, sous l'autorité d'un gouvernement national démocratiquement élu, en mettant fortement l'accent sur le renforcement des capacités des institutions publiques. Parallèlement, des mesures globales doivent être prises pour aider l'économie du pays, notamment en améliorant les infrastructures, la production de recettes, les institutions civiles et la création d'emplois, autant d'éléments indispensables pour rompre le cycle d'instabilité politique en Guinée-Bissau.

La Commission de consolidation de la paix continuera d'appuyer les efforts que consentira le futur gouvernement bissau-guinéen démocratiquement élu pour articuler, avec l'aide internationale, les priorités

nationales en matière de consolidation de la paix. Le large potentiel économique que recèle la Guinée-Bissau, qui va de la production agricole aux ressources halieutiques en passant par l'exploitation minière, est l'une des clefs de l'avenir pacifique et stable du pays.

Malgré les défis redoutables auxquels le pays reste confronté, et si grave que soit sa situation socioéconomique, amplifiée par la suspension de l'aide internationale, la Guinée-Bissau peut néanmoins devenir un exemple de réussite africaine. Pays fertile, à la population résiliente et pacifique, doté d'abondantes ressources minérales et en eau, sans compter ses magnifiques plages, la Guinée-Bissau mérite notre attention soutenue et sur le long terme. Comme l'a souligné le Représentant spécial, M. Ramos-Horta, la crise politique silencieuse de la Guinée-Bissau, si grave et dangereuse soit-elle, n'a pas attiré l'attention des médias internationaux.

Cela étant, les problèmes de la Guinée-Bissau restent relativement modestes comparés aux défis de bien plus grande envergure que le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont relevé ces dernières années et à ceux qu'ils doivent affronter en Afrique ou dans d'autres régions du monde. Il n'y a pas de raison que nos actions concertées ne produisent pas de résultats positifs.

Avec l'engagement résolu de la Commission de consolidation de la paix, l'appui constant du Conseil de sécurité et de ses partenaires régionaux et internationaux, et la solidarité transcontinentale dévouée des pays de langue portugaise, qui peuvent apporter un appui critique en matière de renforcement des capacités, je suis persuadé que nous serons à même d'aider le peuple bissau-guinéen à se forger un avenir meilleur.

Je suis intimement convaincu que la Guinée-Bissau peut devenir l'exemple de ce que peuvent produire l'alliance d'une indéfectible solidarité et d'une responsabilité collective pour atteindre les objectifs interdépendants que sont un développement et une paix durables.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Patriota de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Guinée-Bissau.

M. Da Silva (Guinée-Bissau) : Je voudrais, Monsieur le Président, vous adresser les félicitations de la Guinée-Bissau à l'occasion de votre accession à la

présidence de Conseil de sécurité pour le mois en cours et vous exprimer mes sincères vœux de succès dans vos travaux, et manifester aux membres du Conseil de sécurité notre profonde reconnaissance pour avoir, au cours de ces dernières années, consacré une attention particulière à la situation dans mon pays.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, du rapport très représentatif de la réalité sur le terrain qui vient de nous être présenté et à le remercier de son engagement indéfectible dans la cause bissau-guinéenne.

Au Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. José Ramos Horta, nous rendons un hommage mérité pour la nouvelle impulsion qu'il a su insuffler au processus de transition en cours dans le pays. Nous espérons pouvoir compter encore sur sa longue expérience pour accompagner le processus de consolidation de la paix.

Je salue l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix; l'Ambassadeur Youssoufou Bamba, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire et représentant du Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et l'Ambassadeur António Gumende, Représentant permanent du Mozambique et Président en exercice de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), pour leur engagement respectif dans le processus de transition en cours dans mon pays.

J'interviens devant le Conseil de sécurité au moment où mon pays approche de la fin de la période de transition déclenchée suite au coup d'État d'avril 2012. Malgré les efforts déployés par nos autorités, le calendrier initialement établi par la CEDEAO et approuvé par les autorités de transition de mon pays n'a pas pu être respecté, entraînant le report des élections générales qui étaient prévues pour le 24 novembre.

Dans ce contexte, nous voudrions rendre hommage à la CEDEAO qui, à travers ses États membres, a pu assurer une très grande partie du budget nécessaire à l'organisation des élections, lors du dernier sommet qui s'est tenu le 25 octobre 2013, à Dakar, et exprimer également nos sincères remerciements à la République populaire de Chine pour son inestimable soutien, ainsi qu'à l'Union européenne, qui a contribué financièrement à ce processus.

La Guinée-Bissau apprécie à sa juste valeur l'intention exprimée par d'autres partenaires bilatéraux de soutenir le processus électoral, car elle nous permettra d'aboutir à la restauration de l'ordre constitutionnel, conformément aux exigences de la communauté internationale en général, et au souhait du peuple bissau-guinéen en particulier.

Je voudrais saisir cette occasion pour faire part au Conseil de la profonde gratitude de mon pays vis-à-vis d'un pays frère, un pays qui a pris la décision de s'engager auprès du peuple et des autorités bissau-guinéennes dans un moment particulièrement difficile. La République du Timor-Leste, État membre de la CPLP, a pris entièrement en charge tout le processus du recensement électoral qui, pour la deuxième fois de l'histoire de notre démocratie, atteint la diaspora.

Compte tenu des conditions susmentionnées et conformément à l'esprit de la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité, le Président de la République de la transition a fixé par décret une nouvelle date pour les élections générales : il s'agit du 16 mars 2014, et le recensement électoral doit donc débuter dans les jours à venir, soit le 1^{er} décembre 2013.

Le Conseil n'est pas sans savoir que les élections en Guinée-Bissau ne seront que la première étape d'un processus qui doit naturellement débiter par la restauration de l'ordre constitutionnel, pour conférer à notre pays des institutions légitimes afin de pouvoir, en collaboration avec tous nos partenaires, le conduire vers la consolidation de la paix, en vue de faire face aux grands défis qui se présentent devant nous. Nous avons pleinement conscience de l'ampleur de nos défis et de la complexité qu'ils recèlent parfois, mais notre conviction que la Guinée-Bissau est un pays viable, où chacun pourra vivre en paix, reste intouchable.

Dans la période post-électorale, nous aurons fortement besoin d'un accompagnement de la communauté internationale, comme le recommande le rapport du Secrétaire général du 6 mai (S/2013/262), car les défis qui se présentent à nous, sont nombreux et souvent complexes au regard de notre contexte politique, social et économique.

La réforme du secteur de la défense et de la sécurité demeure au sommet de la hiérarchie des priorités de notre pays mais, au-delà de cette nécessité impérieuse, d'autres défis non moins importants nous attendent également, tels que lutter contre le trafic de drogue, garantir un fonctionnement efficace de la

justice, créer les conditions propices à la promotion des droits de l'homme et renforcer les capacités au sein de l'administration publique pour assurer une bonne gouvernance, afin que notre pays puisse également aspirer au développement tant souhaité par son peuple. Dans cette optique, je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à tous nos partenaires internationaux pour qu'ils continuent à appuyer la Guinée-Bissau dans cette phase.

La Guinée-Bissau fait face actuellement à une crise sociale d'une rare ampleur, conséquence des sanctions imposées par nos principaux partenaires suite à la rupture de l'ordre constitutionnel provoquée par le coup d'État du 12 avril. Nous comprenons ces mesures, mais il convient ici de rappeler que les effets de ces sanctions dépassent les considérations politiques et doivent être analysés plutôt dans une optique humanitaire. Pour cela, nous appelons les organisations partenaires de la Guinée-Bissau à lever les sanctions imposées afin de réduire au maximum les conséquences de la crise qui sévit actuellement dans le pays. Nous nous réjouissons d'ailleurs de l'initiative du Bureau d'appui à la consolidation de la paix de mettre à la disposition du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau le montant de cinq millions de dollars, en juillet dernier, ce qui lui a permis d'entreprendre un certain nombre d'actions pré-électorales.

Pour terminer, je voudrais réitérer mes remerciements aux membres du Conseil de sécurité pour leur engagement dans la recherche de solutions à la situation que vit la Guinée-Bissau.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter de la façon dont votre pays préside les travaux du Conseil de sécurité en ce mois de novembre. Je voudrais aussi vous remercier de m'avoir invité à participer à la présente séance d'information sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), composée de l'Angola, du Brésil, de Cabo Verde, de la Guinée-Bissau, du Portugal, de Sao Tomé-et-Principe, du Timor-Leste et de mon pays, le Mozambique. Les pays de la CPLP continuent de suivre avec grand intérêt le processus de rétablissement de l'ordre constitutionnel et d'achèvement de la transition en Guinée-Bissau. Nous saluons par conséquent le rapport détaillé du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies

pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (S/2013/681).

Les retards intervenus dans le processus électoral prolongent encore les souffrances de la population, en retardant la réalisation de ses aspirations et en forçant le pays à continuer de dépendre de l'aide pour subvenir aux besoins essentiels à la survie de sa population, étant donné que le coup d'état d'avril 2012 a encore exacerbé les difficultés socioéconomiques du pays.

Nous saluons la tournure positive prise récemment par les événements, en particulier l'annonce que les opérations d'inscription sur les listes électorales se dérouleront du 1^{er} au 22 décembre 2013 et que la date des élections présidentielle et législatives est fixée au 16 mars 2014. Nous nous réjouissons et félicitons le Gouvernement du Timor-Leste de la mise sur pied d'une mission destinée à appuyer le processus électoral en Guinée-Bissau, et du versement connexe d'une contribution de six millions de dollars en vue d'appuyer le processus d'inscription sur les listes électorales. L'équipe technique travaillera en étroite partenariat avec le Bureau d'appui technique aux élections en Guinée-Bissau. La Mission disposera de capacités techniques de haut niveau et elle entend partager son savoir-faire et son expérience et apporter son concours à la conduite de ces élections simultanées en République de Guinée-Bissau, et contribuer ce faisant au rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Nous espérons que moyennant l'appui de la communauté internationale, en particulier de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que du Timor-Leste, du Nigéria et de l'Union européenne, les autorités de transition respecteront strictement ce calendrier en assumant leur responsabilité principale, celle de l'organisation d'élections libres, régulières, ouvertes à tous et crédibles, qui sont une condition préalable du retour à l'ordre constitutionnel, conformément à la résolution 2048 (2012) du Conseil de sécurité, et ce sans plus de retards, lesquels seraient considérés, à l'évidence, comme inadmissibles par la communauté internationale. Compte tenu de cette évolution positive dans le pays, nous voudrions saluer les efforts déployés sans relâche par le Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. José Ramos-Horta, ainsi que sa vision de sortie de crise.

La tenue des élections revêt un caractère d'urgence au vu du nécessaire établissement d'institutions légitimes dans le pays. Leurs résultats

devront être pleinement appliqués pour respecter la véritable volonté de la population de Guinée-Bissau. L'élection et l'inauguration d'un gouvernement légitime devraient également permettre de renforcer le contrôle et la supervision des forces de défense et de sécurité par les civils. Nous demandons aux autorités de transition, avec l'engagement actif de la communauté internationale, et en particulier du Conseil de sécurité, de veiller que les élections se déroulent dans un climat pacifique, et que l'ensemble des acteurs du processus politique puissent y participer en toute sécurité. À cet égard, je me dois d'exprimer nos vives préoccupations à l'égard des récents actes de violence et d'intimidation à l'endroit de représentants des médias, de défenseurs des droits de l'homme, d'artistes et de personnalités politiques de Guinée-Bissau, ainsi que de l'absence de mesures concrètes de lutte contre l'impunité.

Il faut que la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix, appuie fermement les autorités légitimes de Guinée-Bissau une fois qu'elles seront entrées en fonctions, pour mettre un terme une fois pour toute à l'engrenage de la violence et de l'instabilité qui sévit depuis des années maintenant dans ce pays fragile. Dans le cadre d'un dialogue ouvert à tous, les futures autorités légitimes devront mettre en œuvre les réformes considérées comme nécessaires dans les secteurs de la sécurité, de la justice et de l'administration. Mais pour ce faire, comme l'a fait observer M. Ramos-Horta, il leur faudra l'appui technique et financier de la communauté internationale. Il leur faudra aussi des conditions de sécurité et de stabilité. À cet égard, le Conseil devra examiner plus avant la recommandation du Secrétaire général concernant l'importance de l'envoi de renforts à la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, en vue d'assurer une sécurité suffisante pendant les élections et durant la période post-électorale, où le pays s'affaira à la réforme et au renforcement de ses institutions. Ces renforts pourraient prendre la forme d'une présence internationale plus importante sur le terrain sous la conduite d'une Mission renforcée de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

Comme l'a affirmé le Conseil de sécurité dans de précédentes déclarations, la lutte contre l'impunité en Guinée-Bissau est une priorité et une condition préalable de la stabilité à long terme. Nous réitérons notre préoccupation au sujet de la culture actuelle d'impunité et de la non-application du principe de responsabilité dans le pays. À cet égard, nous saluons l'action menée par le BINUGBIS et l'Office des Nations Unies contre la

drogue et le crime pour soutenir la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité transnationale organisée en Guinée-Bissau. Ils continueront de jouer un rôle indispensable pour aider les futures autorités légitimes à relever ce défi à long terme et à promouvoir la stabilité dans le pays et au-delà.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer que la CPLP entend bien continuer de travailler avec la communauté internationale afin de créer les conditions nécessaires à la stabilisation du pays, à la consolidation de la paix et à la restauration des fondements nécessaires au développement de la Guinée-Bissau.

M. Bamba (Côte d'Ivoire) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des 15 États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et me réjouis des excellents rapports (S/2013/680 et S/2013/681) du Secrétaire général sur la situation en Guinée-Bissau qui nous ont été présentés ce jour.

Étant donné que ma délégation prend la parole pour la première fois en ce mois de novembre, permettez-nous, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence du Conseil pour ce mois.

Ma délégation a pris note des rapports qui nous ont été présentés et écouté avec vif intérêt l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. José Ramos-Horta, ainsi que les déclarations des différents orateurs qui m'ont précédé.

Depuis l'adoption de la résolution 2103 (2013) en date du 22 mai, de nombreux développements positifs et des résultats concrets ont été enregistrés en Guinée-Bissau sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne le retour à l'ordre constitutionnel, la préparation de l'élection présidentielle, le renforcement des secteurs de la justice et de la sécurité et la préparation de la reconstruction suivant la crise, après la tenue des élections. C'est pourquoi je voudrais, au nom des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, rendre un hommage appuyé au Représentant spécial pour les résultats obtenus à ce jour, et lui marquer le soutien de toute la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest face aux défis qui restent à relever. Nous sommes convaincus que son expérience d'homme d'État et le charisme qui est associé à sa personnalité de prix Nobel de la paix ont grandement contribué à ces développements positifs. Son engagement est à saluer, d'autant plus que son pays, le Timor-Leste, a contribué

au financement du processus électoral à hauteur de six millions de dollars et s'implique entièrement dans le processus d'enregistrement des électeurs prévu courant décembre 2013.

Malgré ces résultats encourageants, il faut savoir que beaucoup reste à faire, notamment dans le domaine de la sécurité et de la stabilité. Pour leur part, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO s'y sont fermement et concrètement engagés lors du quarante-troisième Sommet de la CEDEAO, en prorogeant le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau pour une période supplémentaire de douze mois, jusqu'au 16 mai 2014.

Dans ce contexte précis, et pour soutenir le processus électoral en cours, la CEDEAO s'apprête à faire une contribution de 19 millions de dollars au titre du financement de l'élection présidentielle prévue le 16 mars 2014. La CEDEAO prévoit, outre cette contribution, l'envoi de deux unités de police constituées en renfort à l'ECOMIB. On nous a indiqué que des moyens logistiques et aériens dans le domaine de la sécurisation du processus électoral sont sollicités en urgence afin de garantir des élections calmes et apaisées. Nous saisissons cette occasion pour lancer un appel afin que ces équipements et ce matériel soient mis à disposition.

La CEDEAO, à l'instar de tous les partenaires de développement de la Guinée-Bissau, demeure mobilisée pour apporter tous les appuis possibles au retour à l'ordre constitutionnel et au relèvement économique en Guinée-Bissau. Je profite de la présente session pour marquer la reconnaissance de la CEDEAO à tous les partenaires de la communauté internationale, qui ne cessent d'apporter d'importants appuis à ce pays frère de notre sous-région. À cet égard, il me plaît de noter que l'Union européenne a fait des annonces de contributions. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a pour sa part annoncé une contribution de 800 000 dollars, et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a également annoncé une contribution de 2 millions de dollars. Nous sommes vraiment encouragés par toutes ces bonnes nouvelles, et nous pensons que tous ces éléments devraient permettre à la Guinée-Bissau de tenir des élections crédibles.

Il est donc impératif, de notre point de vue, qu'un travail commun puisse être fait dès maintenant pour l'élaboration d'une feuille de route détaillée de la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice en vue

de garantir les bases indispensables à la stabilisation à moyen et long terme de la Guinée-Bissau.

Pour ce qui est de la reconstruction postélectorale, les actions conjointes prévues avec l'Union africaine, la Banque mondiale et de nombreux autres partenaires de développement devraient faire l'objet de toute l'attention du Conseil de sécurité et de l'ensemble des États Membres de l'ONU afin d'en garantir le plein succès.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique de l'Ouest de renforcer l'intégration de la sous-région

en éradiquant les conflits et en posant les jalons du développement durable de la sous-région. Le cas de la Guinée-Bissau est une priorité qui s'inscrit dans le droit fil de cet engagement des dirigeants de notre sous-région.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 45.